



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 133– 6 octobre

Faits saillants

- **Sommet « Building Bridges » sur la finance durable :** appel à l'action face aux difficultés à atteindre les Objectifs de développement durable 2030
- **Erosion des bilatérales :** 116 M CHF de coûts pour le secteur des medtechs selon le DEFR

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 05/10	Var. vs 28/09
EUR/CHF	0,9641	-0,2 %
USD/CHF	0,9179	-0,1 %
SMI	10 780	-1,3 %
Taux 10a	1,161 %	+5 pb

Macroéconomie

Inflation : Selon l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré un repli de -0,1 % en septembre. En glissement annuel, l'IPC a légèrement augmenté, de +1,7 % après +1,6 % en août.

Chômage : Le taux de chômage s'est maintenu à 2 % en septembre, soit le niveau attendu pour l'ensemble de l'année par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). De fortes disparités apparaissent toutefois au plan cantonal, le taux de chômage du canton de Genève s'inscrivant en légère hausse de 0,2 p.p à 3,9 %, derrière ceux du Jura et de Vaud (3,3 %). Selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'est élevé à 3,7 % au 2^{ème} trimestre 2023. Il était de 6,4 % pour la zone euro.

Secteur financier

Finance durable : La 4^{ème} édition du sommet annuel « Building Bridges », porté par la place financière de Genève autour de la finance durable, s'est déroulé du 2 au 5 octobre 2023. Se présentant comme un espace d'échanges entre la sphère financière, les entreprises, les banques de développement, les organisations internationales et les ONG, l'évènement a réuni plus de 2 000 participants autour de 70 ateliers et conférences, confirmant l'objectif de « référence » internationale de la finance durable qu'entendent se donner ses organisateurs. Alors que les trois premières éditions avaient posé les bases du concept de développement durable appliqué à la finance, cette 4^{ème} édition a été caractérisée par des appels à intensifier les efforts afin de concrétiser les paroles en actions face à l'urgence climatique. Plusieurs initiatives ont été saluées, dont le lancement au niveau européen du premier groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TFND) visant à aligner la finance sur la nature. Néanmoins, les intervenants ont rappelé que les ambitions fixées à l'horizon 2030 par l'ONU étaient un vrai défi, particulièrement difficile à relever. Le Président de la Confédération, Alain Berset, a appelé à cet effet à mobiliser toutes les ressources, non seulement financières mais également humaines et technologiques, en poussant à la création d'alliances, notamment Nord/Sud. Pour le directeur général d'UBS, Sergio Ermotti, la finance, seule, ne saurait tout régler, même si de nouvelles actions devraient être initiées en particulier pour sécuriser davantage, via des garanties, les investissements verts.

UBS/CS : Avec l'acquisition de Crédit Suisse, UBS a aussi hérité de plusieurs anciennes affaires dans lesquelles la banque aux deux voiles était impliquée. UBS vient ainsi de régler un conflit juridique qui durait depuis plusieurs années entre Crédit Suisse et le Mozambique (affaire dite de la « dette cachée »). Dans un communiqué, UBS

indique que la procédure judiciaire a été réglée à l'amiable, avec la conclusion d'un accord extra-judiciaire. UBS n'a pas donné de détails à propos de cet accord. Divers médias rapportent qu'UBS renoncerait à une partie d'un prêt que Crédit Suisse a accordé au Mozambique en 2013, représentant moins de 100 M USD. Dans le cadre des affaires avec le Mozambique, CS avait déjà été condamnée à payer 475 M USD aux autorités américaines et britanniques pour solder des poursuites liées à des levées de fonds organisées par la banque au nom d'entreprises publiques au Mozambique, au cœur d'une vaste affaire de corruption.

Secteurs non financiers

Energie : Le Conseil fédéral a reconduit cette semaine l'ordonnance obligeant les opérateurs gaziers suisses à stocker à l'étranger des réserves hivernales à hauteur de 15 % de la consommation annuelle de gaz de la Suisse. Pour rappel, le pays ne dispose pas d'infrastructures de stockage sur son territoire et dépend donc de ses voisins européens. Par ailleurs, la Suisse et l'Italie ont signé un mémorandum d'entente sur le gaz en juillet 2023. Les options sur le gaz italien transporté de la France vers l'Italie via le gazoduc de transit suisse renforceront ainsi la sécurité d'approvisionnement en gaz. Les opérateurs régionaux helvétiques reliés au gazoduc de transit seront tenus d'acheter des options auprès du fournisseur d'énergie italien ENI. Ces options ne pourront être exercées qu'en cas de restriction ou d'interruption des flux de gaz en provenance d'Allemagne vers la Suisse.

Pour rappel, deux-tiers des ménages suisses se sont chauffés aux énergies fossiles en 2022 (40 % au mazout et 25 % au gaz) – avec de fortes disparités spatiales, puisque 30 % des bâtiments en zone urbaine étaient chauffés au gaz contre seulement 4 % dans les communes rurales.

Relations UE-Suisse : Alors que le Parlement européen a adopté cette semaine le rapport sur la Suisse, appelant à davantage de confiance et de transparence entre Bruxelles et Berne, le nouveau rapport sur la politique extérieure suisse 2024-2027 hisse la résolution des questions en suspens dans les relations avec l'UE au premier rang des priorités. En parallèle, le Département fédéral de l'économie (DEFR) s'est livré à une estimation des conséquences financières pour certaines branches de l'économie de l'abandon des négociations sur l'accord-cadre institutionnel en mai 2021, à l'origine d'une lente mais régulière « érosion des bilatérales ». La branche des technologies médicales a ainsi été la première à être touchée par le non-renouvellement du chapitre idoine de l'accord bilatéral de reconnaissance mutuelle (ARM), perdant par voie de conséquence son accès privilégié au marché européen. Selon les estimations de filière, 400 fabricants suisses de dispositifs médicaux ont ainsi dû désigner un représentant au sein de l'UE, pour des coûts estimés à 116 M CHF par an. Le chapitre ARM concernant les produits de construction arrivera à expiration en 2024, et trois plus tard pour l'industrie des machines.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international